Arrêté ARS n°2023-14-0121 **Arrêté Département n° 2023-16**

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code sur le secteur des personnes en situation de handicap du département de la Loire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Conseil départemental de la Loire

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

ARRÊTENT

Article 1er : La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2 : La programmation prévue à l'article 1er sur la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 et le secteur des personnes en situation de handicap du département de la Loire.
Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.
Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Conseil départemental de l'Ain, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00

Le Département de la Loire
2 rue Charles de Gaulle – 42000 Saint-Etienne
04 77 48 42 42

Article 4 : Le Directeur de la délégation départementale de la Loire de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Directeur Général des Services du Département de la Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et sur le site internet du Département de la Loire.

Fait à Lyon, le 18 août 2023

La Directrice générale
de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Pour la directrice générale et par délégation
Le directeur de l'autonomie
Raphaël GLABI

Le Président
du Département de la Loire

Georges ZIEGLER

Annexe relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de la Loire pour le secteur des personnes en situation de handicap

nnée de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2023	2ème semestre	ADAPEI DE LA LOIRE	420787046	FAM POLE AUTISTES	420009979
		ADIMCP DE LA LOIRE	420787087	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE L'OLIVIER	420009649
		ASSOCIATION LA ROCHE	690001201	SAPHP APARU SAMSAH	420012437

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1er semestre	ADAPEI DE LA LOIRE	420787046	FAM LES FAYARDS	420009359
				FAM LES IRIS	420789315
				FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DU PILAT	420785123
				FAM MAPHA - ST PAUL EN JAREZ	420014599
	2ème semestre	FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	750721235	COS AUTONOMIA SAMSAH	420007858
				COS AUTONOMIA SAMSAH	420007908
				COS AUTONOMIA SAMSAH	420007809
		MUTUALITE FRANCAISE 42 - 43 - 63 SSAM	420787061	FAM RESIDENCE MUTUALISTE ALPHA	420002586
		VYV 3 ILE DE FRANCE	750058844	FAM ALAIN LEFRANC	420788366

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1er semestre	APF FRANCE HANDICAP	750719239	C.A.M.S.P.SAINT ETIENNE	420788598
				SESVAD - SAMSAH	420008328
		ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH LOIRE	420790750	C.A.M.S.P DE MONTBRISON	420790768
				FAM APAJH - LE COLLEGE	420009698
		ASSOCIATION RECHERCHES ET FORMATION	420008138	SAMSAH SAGA CITE (EPIS)	420012080
		ADENE MEDICO SOCIAL	340027952	SAMSAH ADENE MEDICO SOCIAL ST-ETIENNE	420012304
		MUTUALITE FRANCAISE 42 - 43 - 63 SSAM	420787061	FAM MFL SSAM DOMAINE DE L'ARZILLE	420002735
		GCSMS REHACOOR 42	420016123	SAMSAH REHABILITATION	420016131
				SAMSAH REHABILITATION 2	420016149
				SAMSAH REHABILITATION 3	420016156

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1er semestre	MUTUALITE FRANCAISE 42 - 43 - 63 SSAM	420787061	FAM MFL SSAM L'EMBELLIE	420011199
	2ème semestre	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE	420787129	C A M S P FIRMINY	420784787
				C A M S P SAINT CHAMOND	420784779
				C.A.M.S.P. ROANNE	420784761
		APF FRANCE HANDICAP	750719239	SERVICE D ACCUEIL DE JOUR PASSERELLE	420015992

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	2ème semestre	CROIX ROUGE FRANCAISE	750721334	FAM VILLAGE ST-EXUPERY	420790891